

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18810 - 73ÈME ANNÉE

Gélita Hoarau sur Réunion Première Radio

Défendre et soutenir les élus réunionnais face aux difficultés



Gélita Hoarau et son colistier Gilles Leperlier à la manifestation du 21 septembre contre les ordonnances

Gélita Hoarau, sénatrice PCR sortante et tête de liste « Une nouvelle ambition pour La Réunion » a expliqué hier au micro de Gaël Le Dantec dans « L'invité de la matinale » de Réunion Premier Radio qu'il « faut protester au Sénat et dans la rue » contre les ordonnances imposées par le gouvernement.

Hier au micro de Réunion Première Radio, Gélita Hoarau a expliqué qu'il est désormais crucial de protester « parce que la loi est déjà passée. Elle donne des possibilités au Président de prendre des ordonnances. La protestation a été faite au Sénat. Mais maintenant c'est dans la rue. Faut que les forces vives, ouvrières, syndicats et autres se fassent entendre, ce qui est aussi

bien. Parce que je pense que plus on sera fort dans la rue, plus le Président et le gouvernement peuvent flancher ».

Présente lors de la manifestation du 21 septembre à Saint Denis pour protester contre ces ordonnances, la candidate PCR aux élections sénatoriales a expliqué qu'il y avait certes moins de monde à la mani-

festation, mais que cela ne signifiait pas que les Réunionnais « donnent raison au gouvernement ».

« C'est une baisse de la mobilisation qui s'explique par le fait qu'on enlève un second jour de grève sur le salaire de certains syndiqués et salariés. De plus, il y a aussi d'autres raisons qui expliquent cette baisse », a poursuivi Gélita

Hoarau. « Mais cela ne veut pas dire que le gouvernement a raison » a réaffirmé la sénatrice sortante.

Le PCR est un parti fort et confiant

Concernant l'appel de la France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon au rassemblement du 23 septembre place des cheminots au Port, Gélita Hoarau a assuré que son parti sera présent à l'évènement.

A la question « Jean-Luc Mélenchon est-il en train de couper l'herbe sous le pied du PCR ? ». « Pas du tout », a répondu la militante et sénatrice sortante du PCR : « J'ai appelé à voter Jean-Luc Mélenchon d'une part, je lui ai donné mon parrainage lors de sa candidature à la présidentielle. D'ailleurs, nous étions présents lorsqu'il a fait son meeting holographique. Maintenant, il vient ici. Il va sur la tombe de Paul Vergès, c'est tout à fait son droit mais je ne pense pas qu'il nous coupe l'herbe sous le pied ».

« Au contraire, dans toute ma campagne électorale depuis mi-juillet, l'espoir qui est fondé au-delà d'avoir le poste au Sénat, c'est vraiment de reconstruire le parti. Et là, au niveau de la base, il y a pas mal (de potentiel, ndlr), ce qui est extraordinaire. Toutes les rencontres que j'ai pu faire encore hier dans la manifestation assurent qu'il faut reconstruire le parti. Il y a des signes forts à travers cette campagne électorale de reconstruire ce parti et j'y crois », a expliqué Gélita Hoarau sur Réunion Première Radio.

Les gens « reconnaissent ma légitimité »

Sur la question des alliances, la candidate sortante a assuré que l'absence d'alliance avec Michel Dennemont comme en 2011, ou encore le PLR ne va pas permettre à la Droite de « rafler tous les sièges ».

« Tous les contacts que l'on a eu à Gauche me voyaient légitime, sortante légitime, qui n'a pas démérité... C'est eux qui disaient cela, ce n'est pas moi », a expliqué Gélita Hoarau.

La communiste a souligné que « mon parti m'a demandé de porter cette liste, d'être candidate. J'ai accepté », car « je me dis que si eux reconnaissent ma légitimité en tant

que sortante de Gauche, et qui n'a pas démérité, je ne vois pas pourquoi je vais aller derrière eux ».

D'ailleurs, « depuis mi-juillet, je suis en campagne, j'ai confiance. Les grands électrices et les grands électeurs, que j'ai rencontrés, reconnaissent mon travail, reconnaissent mes convictions et mes valeurs. Je n'ai pas dévié en quoi que ce soit, donc j'ai bon espoir ».

« Il faut adapter les lois à la situation de La Réunion »

Avec la baisse des dotations et des emplois aidés, l'inquiétude des collectivités est justifiée. Raison pour laquelle, « il faut qu'on arrive ici à La Réunion à créer nos lois, à adapter les lois pour répondre aux besoins de la population, et aux besoins des élus locaux pour faire face à leurs missions, qui sont grandissantes et de plus en plus importantes », a expliqué Gélita Hoarau.

« Pour cela, il n'y a qu'un seul moyen : faire sauter l'alinéa 5 de l'article 73 (amendement Virapoullé,

ndlr). C'est cela qui va nous permettre d'avancer et de créer nos lois, et d'adapter les lois aux besoins de la population », a assuré la sénatrice sortante. Cet amendement a d'ailleurs toujours été combattu par le PCR, depuis 2002, lors de son adoption, privant ainsi La Réunion du principe « d'autonomie législative ».

« C'est aussi aux maires et aux élus locaux de prendre leurs responsabilités dans cette affaire là, pour que je puisse, une fois élue, avoir plus de force au Sénat pour faire valoir ce que l'on réclame ici dans la création et l'adaptation des lois », a indiqué cette dernière.

Pour conclure, Gélita Hoarau, tête de liste « Une nouvelle ambition pour La Réunion », a expliqué qu'il y a aussi « à faire face à d'autres missions, dont les maires ont à faire face, comme le logement, le chômage. Je pense qu'il y a là aussi des leviers à faire valoir et c'est être avec moi aussi ».

Correspondant

La CGT salue le succès de la mobilisation du 21 septembre

En France, la mobilisation contre les ordonnances du gouvernement prévoyant une remise en cause de pans entiers du Code du Travail a été également importante. Dans un communiqué, la CGT tire les enseignements de cette journée d'action.

Plus de 200 rassemblements et manifestations, partout en France. Des milliers d'arrêts de travail dans tous les secteurs d'activité ; plusieurs centaines de milliers de manifestants et bien d'autres initiatives, c'est bien la preuve qu'après le 12 septembre, la mobilisation s'inscrit dans la durée.

Partout dans les professions, les travailleurs entrent dans le mouvement de contestation contre la loi travail XXL et exigent un droit du travail synonyme de progrès social.

Dans tous les départements, l'unité syndicale s'élargit. Les cortèges se parent des couleurs de l'ensemble des organisations syndicales.

C'est le résultat de la tenue d'assemblées générales, de réunions dans les entreprises et les services dans lesquelles les salariés prennent connaissance des mesures néfastes des ordonnances Macron et débattent de leurs exigences en matière de salaire, d'emplois et de conditions de travail. (...)

Le combat ne faiblit pas. Au contraire, il continue et se prolonge ! D'ores et déjà, de nouvelles dates d'action sont programmées : le 25 septembre, les routiers ouvrent la voie à l'appel des fédérations CGT, FO, UNSA ; le 28 septembre, les retraités battront le pavé et le 10 octobre, au tour des fonctionnaires.

Dans l'intérêt des salariés, la CGT s'adresse, dès aujourd'hui, à l'ensemble des confédérations syndicales qui, toutes, contestent les ordonnances, pour construire une nouvelle journée nationale d'actions interprofessionnelles, dans les meilleurs délais.

Edito

23 septembre : mobilisation pour la paix dans le monde

L'assemblée générale de l'ONU est un rendez-vous annuel pour les chefs d'État et de gouvernement. À cette occasion, chacun détaille ses orientations en matière de politique extérieure. Pour sa part, Donald Trump a relancé la politique de la canonniers, menaçant de destruction la Corée du Nord. Venant du dirigeant du pays qui possède le plus important arsenal de bombes atomiques, de missiles, de bombardiers et de sous-marins nucléaires, cette déclaration est extrêmement inquiétante.

C'est dans ce contexte que se déroule aujourd'hui la Journée mondiale pour la Paix. De nombreuses marches auront lieu partout dans le monde pour rappeler l'importance de faire cesser les guerres. Un rapport conjoint de plusieurs organisations du système des Nations Unies a d'ailleurs alerté sur l'augmentation du nombre d'affamés dans le monde, précisément en raison des conflits.

Notre région reste sous l'emprise de ces conflits. Elle abrite à Diego Garcia, la plus importante base militaire de l'armée des États-Unis en dehors de son territoire. C'est en raison de cette base que tout un peuple a été déporté de son pays voici plus de 40 ans. Tant que les Chagossiens ne seront pas retournés sur leur terre, il ne sera pas possible de parler de paix dans l'océan Indien.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lo néo lé la épi bien la : sé sa lo problèm !

Moin la antann dann télé konsèy réjyonal la donn in marshé la vyann volaye pou la kantine in sosyété i fé l'inportasyon la vyann volaye. Alé oir li noré pi donn son préférans bann l'élvèr La Rényon késtyonn donn kréol travaye. Donk astèr bann marmaye lisé i sava manz la vyann volaye inporté, é pétète bann l'élvèr rényoné é bann travayèr lé riskab sèr z'ot sintir.

Moin la antann in madam, dann in konférans do prèss, apré krétik konsèy réjyonal é mi pans èl na bien rézon : i fo donn la proférans bann l'élvèr rényoné. Mé koman i pé fé in n'afèr konmsa ? Koman bann l'élvèr rényoné té kapab ète lo moin dizan ?

Nout tout i koné bann problèm nout bann prodiksyon rényonèz. Nana dabor lo l'éshèl : koman in l'antropri z i fé l'élvaz par santène de mil, i nyabou konkirans inn i élèv volaye pardizène milyon. Koman i fé pou diminyé lo pri d'rovien kan bann z'intran i kout tèlman shèr ké sa. Miz dsi la kalité ? Dakor mé i fo shoizi la kalité plito k'la kantité... Pétète zot i pans konm moin i vo myé manz in pti pé mé dé bone shoz mé i fo oir la loi i koné pa in règloman konmsa.

Final de kont, ni konpran bien, dann in n'afèr konmsa, konm dann d'ot sé lo sistèm k'i konvien pa nou. Ni koné bien la loi Colbert : la koloni na poin lo droi fé lo pli pti klou ké nana. La koloni lé blijé ashtë avèk « la métropol » tout sak li a bézoin, la koloni i pé pa shoizi par èl mèm son bann prodiksyon. Mé la koloni lé aboli sa !

Oui, lé bien vré mé la néo-koloni la pa aboli ditou, é la néokoloni sé in foré d'lanspèk pou anpèsh anou avansé. Sé la néo k'i désid kouèk ni pé fèr, kan ni pé fèr, épi nout rolasyon la dépendans par raport la métropol.. donkalar, si i shanj pa lo sistèm, i pé koz dsi tout, é par proférans la boush rouvèr san gingn trap in bon rézilta pou nout péi. La néo koloni la pa ditou aboli. Sé sa lo problèm !

Justin

« In momon lé konm in tant kouvèrt pou son zanfan ! » : In kozman pou la rout

Mi pans zot i koné kosa i lé in tant kouvèrt : mi pans zot la fine oir sa ! Pé s'fèr néna inn z'ot kaz ? In dosi, avèk in dosou, épi in bretèl trésé pou ansèrv konm l'ans. In tant kouvèrt i anpèsh oir kosa nana anndan donk sé in sort protéksyon. In protéksyon kont bann moun kiryé. Donk, kan i di sak lé marké an-o la, ni konpran sé pou protèz bann z'anfan kont zot mèm épi kont lé z'ot par ébzanz an kashan z'ot défo. Sa lé touzour vré sa ? Dizon katrovin-dis pou san pars i ariv osi, kan nana dézord dann famiy, ké lo momon i difiz son z'anfan, konm in pé d'zanfan i pé difiz z'ot famiy. An touléka, moin pèsonèl, mi aprésyé bien la solidarité famiyal konm la solidarité tou kour. Mi lèss azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.